



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Centre social Espace Famille Jeunesse (EFJ)

1. INSCRIPTION

Chaque jeune doit avoir complété un dossier d'inscription à l'accueil de loisirs ados avant de pouvoir participer à une activité

Chaque jeune venant participer aux animations doit s'inscrire sur une fiche, à l'entrée du local.

Il doit renseigner : *Nom, Prénom et signature*

L'accès aux sorties à l'extérieur est soumis à conditions :

- Avoir déjà rencontré l'équipe pédagogique avec l'un des représentants légaux du jeune
- Avoir déjà participé à une activité organisée au sein des locaux où annexes de l'association

2. ACCUEIL

Chacun doit être accueilli dans un climat de confiance et de respect.

Chacun devra respecter l'autre, dans son intégrité et son identité.

Chacun doit respecter les horaires d'ouverture et de fermeture,

Les animateurs sont les garants de la sécurité des participants à l'intérieur des locaux uniquement et peuvent donc décider d'accepter ou d'exclure chaque individu en fonction de ce règlement.

3. OBLIGATIONS

Il est interdit de consommer de l'alcool ou toute autre substance illicite dans l'enceinte de l'espace Familles et Jeunesse. Il est interdit de se montrer menaçant, insultant ou de se battre au sein de la structure ou même aux abords. Aucune discrimination ne sera tolérée, qu'elle soit physique, raciste ou sexiste. L'utilisation du téléphone portable est soumise à autorisation des animateurs lors des activités encadrés.

4. ENCADREMENT

L'Espace Famille Jeunesse est ouvert en présence d'un animateur pendant les horaires d'accueil. Les animateurs sont les garants du bon fonctionnement de la structure. Ils veillent à respecter et faire respecter le dit règlement. Les animateurs encadrent trois types d'accueil :

- Les Activités préparées, nécessitant un engagement dans la préparation de l'activité et une inscription
- Animations libre choix
- Accueil libre

5. LES LOCAUX

Les personnes présentes sont dans l'obligation de respecter le matériel mis à disposition ainsi que les locaux. Après chaque activité, chacun doit participer au rangement et nettoyage, de son activité.

6. SANCTION

Le non-respect de ce règlement, peut entraîner une exclusion, temporaire ou définitive, de L'Espace Famille Jeunesse.

Signature du Jeune

précédée de la mention « lu et approuvé »

Signature du Responsable légal

précédée de la mention « lu et approuvé »



Fiche de renseignements « Espace Jeunes » 2025 Centre Social Espace Famille Jeunesse (EFJ)

Enfant

Nom: _____ Prénom: _____

Sexe: _____

Âge: _____ Date et lieu de naissance: _____ à _____

Adresse complète: _____

Responsable Père Mère Tuteur légal

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse (si différente de l'enfant): _____

Téléphones

Domicile: _____ Portable: _____

Travail: _____ Portable: _____

Courriel: _____ N°Allocataire CAF: _____

Personne à contacter en cas d'absence du responsable (lien à préciser, ex. grands parents)

Nom: _____ Prénom: _____

Téléphones: Domicile ou travail: _____ Portable: _____

AUTORISATIONS

Je soussigné(e) : _____ autorise mon fils, ma fille : _____

- À participer à l'Accueil de Loisirs Espace Jeune organisé par l'association API en Gascogne
- À pratiquer les activités prévues (baignade, etc....) et à monter dans les transports mis en place par l'association (bus, minibus, voiture ...)
- À rentrer seul à son domicile après les activités encadrées ou l'accueil libre /
- Sortir seul acheter son repas entre 12h15 et 13h30
- J'autorise la direction du Centre social Espace Famille Jeunesse à mettre en œuvre tout traitement médical nécessaire (Intervention du médecin, opération...).
- J'autorise toute diffusion publique de l'image, du son et de l'écrit (site internet, reportage, article journal ...) de mon enfant

Signature du Responsable légal

précédée de la mention « J'ai et approuvé »

Fait à: _____

Le: _____

Centre Social ESPACE FAMILLE JEUNESSE (EFJ)
Cité de la Vierge
32600 L'Isle Jourdain
Tél: 06 67 51 23 00